



Notre-Dame-  
de-l'Île-Perrot

# Quoi de neuf @NDIP

Chers Perrottdamoises et Perrottdamois,

Vous avez en main la 18<sup>e</sup> édition du Quoi de neuf, publication créée par l'équipe d'Option citoyens, élue depuis maintenant cinq ans. Je suis en poste à titre de mairesse depuis maintenant six mois, et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je participe à la rédaction des dossiers depuis sa création en 2009, pour informer notre communauté de l'actualité et des enjeux de la plus magnifique ville de l'île.

Depuis juin dernier, l'équipe renouvelée s'est rassemblée, a discuté des sujets qui vous préoccupent et a pris les meilleures décisions pour la population de NDIP et, parfois, de l'ensemble de l'île Perrot. Vos élus travaillent en équipe, sont disponibles pour les citoyens et les organisations de NDIP et font preuve d'un grand professionnalisme quand vient le temps de décider de l'avenir et des priorités de notre

## Le mot de la mairesse

municipalité. Votre conseil a vos intérêts et vos préoccupations à cœur, et je suis absolument emballée de collaborer avec les élus et les employés, qui sont la base de notre succès.

Nous misons sur la collaboration, l'ouverture et une vision de respect des spécificités de Notre-Dame. Nous espérons que vous, comme citoyens, sentez que votre ville est bien administrée, en toute transparence et que vous pouvez y vivre en toute quiétude.

Sur ce, je vous souhaite de joyeuses fêtes, vers une nouvelle année remplie de bons moments en famille et de temps pour profiter des activités de la saison hivernale. L'année 2015 sera pleine de nouveaux projets rassembleurs, et nous serons toujours tout prêts pour vous tenir informés.

Cordialement,  
Danie Deschênes



Le Quoi de neuf @ NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la section **Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web ([www.ndip.org](http://www.ndip.org)), notre page Facebook ([www.facebook.com/VilledenDIP](http://www.facebook.com/VilledenDIP)) et notre fil Twitter (@ville\_de\_ndip). Vous pouvez aussi suivre la mairesse sur Facebook ([www.facebook.com/MairesseDanieDeschenes](http://www.facebook.com/MairesseDanieDeschenes)).

## INVITATION À S'ABONNER AU MOULIN À PAROLES

Les membres du conseil souhaitent inviter les Perrottdamoises et Perrottdamois à s'abonner en grand nombre à la nouvelle infolettre mensuelle que nous avons créée pour permettre à la Ville de correspondre de façon rapide et écologique avec les résidents. Ce nouveau mode de correspondance permettra également de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées. Pour ce faire, il vous suffit de visiter le site Web de la Ville ([www.ndip.org](http://www.ndip.org)), d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue dans le coin supérieur droit de l'écran et de cliquer sur le bouton Inscription. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis. Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!

## La **vie** à NDIP

À l'approche du temps des fêtes, vous êtes invités à participer à la Fête de Noël le vendredi 12 décembre de 17 h à 21 h au parc des Mésanges. En famille ou entre amis, plongez dans l'ambiance des fêtes en rencontrant le Père Noël et en dégustant un chocolat chaud près d'un bon feu. Les membres du conseil espèrent vous y retrouver en grand nombre!



**CITOYENS : Participez à notre publication** → section «La vie à NDIP» en envoyant vos commentaires/photos à [info@ndip.org](mailto:info@ndip.org)

**Situation financière**

Dans le cadre des efforts d'assainissement des finances de la province, certaines mesures annoncées par le gouvernement auront des incidences sur le budget de la Ville. Avec le nouveau pacte fiscal, le gouvernement fait la lutte au déficit en réduisant à compter de 2015 le pourcentage de la TVQ remboursé aux municipalités. Cette mesure aura une incidence directe à NDIP. De plus, la réduction de la contribution financière de Québec aux différentes instances municipales ou régionales dont NDIP est membre entraînera une augmentation de la participation financière de la Ville à diverses organisations de la région. À titre d'exemple, l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) ainsi que la diminution des subventions au Centre local de développement (CLD) imposent un poids supplémentaire à la MRC, aux villes et aux citoyens puisque le développement économique est essentiel pour la région et notre ville. Les élus municipaux doivent maintenant prendre la relève pour assurer et maintenir le développement de la région, une responsabilité importante du gouvernement provincial. S'ajoute à ces dépenses une hausse de 24 000 \$ de la quote-part versée par NDIP à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2015. Ces pressions extérieures sur nos budgets sont malheureusement hors de notre contrôle et annulent parfois les efforts que nous faisons à l'interne pour optimiser l'argent des contribuables.

La mise en œuvre du projet d'agroforesterie annoncé en 2013 se poursuit sur le terrain situé à Notre-Dame. Ce projet innovateur vise à réaliser un site d'essais, d'expérimentation et de démonstration de la culture intercalaire pratiquée à grande échelle. Cette initiative d'agroforesterie, probablement une des plus importantes au Québec, permettra d'évaluer les enjeux liés à la présence des arbres dans l'environnement agricole et de favoriser les recherches visant à concilier les objectifs de productivité agricole à ceux de la qualité de l'environnement.

En juillet 2014, Les travaux de nivellement par géopositionnement du terrain le long du boulevard Don-Quichotte ont été terminés. Par la suite, de la chaux a été épandue (chaulage) pour corriger l'acidité du sol, et un engrais vert a été semé. Une fois enfoui, cet engrais vert se décomposera et enrichira le sol en matière organique.

La plantation d'arbres dans les champs s'est poursuivie en août, sous la supervision de l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV), et les peupliers (arbres à croissance rapide) seront plantés au printemps 2015. À terme, des rangées composées de différentes variétés d'arbres à croissance lente, rapide et à capacité de fixation de l'azote délimiteront les aires de culture.

Le cultivateur a aménagé sur le lot sud (plus près du boul. Perrot) cinq acres de buttes permanentes pour y produire des légumes et des fruits en 2015. Près de 40 variétés de légumes y seront récoltés (ail, fèves, pois, tomates, concombres, zucchini, bette à carde, betteraves, carottes, etc.). De plus, 1000 plants d'asperges et 500 plants de framboises seront plantés pour une récolte en 2016. Sur les parcelles donnant sur le boul. Don-Quichotte, il prévoit cultiver des courges et des citrouilles en 2015 si le printemps est sec. Dans le cas contraire, il sèmera d'autres engrais verts pour favoriser à un drainage plus rapide en 2016.

**À la Ville...**

Les négociations en cours sur le projet de loi 3 et son éventuelle adoption n'auront pas d'incidences à NDIP. Les employés municipaux de la Ville bénéficient d'un régime à cotisations déterminées (et non à prestations déterminées), financé à parts égales par l'employeur et les employés. Aucun déficit ni problème de solvabilité du régime de retraite à NDIP puisque le montant versé à la retraite n'est pas garanti. Il dépendra du rendement des placements, une responsabilité qui relève de chaque employé.

**Saviez-vous que...**

Le boulevard Don-Quichotte, qui traverse l'île Perrot d'ouest en est, de l'autoroute 20 jusqu'au Parc historique de la Pointe-du-Moulin, tire son nom du héros du roman de Cervantès, *L'Ingénieux Noble Don Quichotte de la Manche*. Dans le roman, dont la première partie a été publiée en 1605, le personnage de Don Quichotte combat des moulins à vent qu'il prend pour des géants envoyés par de méchants magiciens. Cette référence littéraire a inspiré les responsables de la toponymie lors de l'inauguration en 1963 de ce boulevard qui mène au vieux moulin de l'île Perrot.

**POUCE VERT**

Au printemps 2014, la Ville a apporté des modifications aux jeux d'eau du parc des Mésanges pour réduire le volume d'eau utilisé. Les données de 2013 démontraient que la consommation d'eau était supérieure aux représentations faites par le fabricant. Devant ce constat peu satisfaisant, le conseil a demandé d'évaluer différents scénarios pour réduire la consommation d'eau à un niveau acceptable. Il a ainsi été proposé de changer une structure, de remplacer quatre buses sur le tunnel à jets et de modifier la programmation du panneau de contrôle pour réduire le temps d'arrosage à chaque activation.

À la lumière des données de 2014, le conseil est heureux de constater que ces modifications ont porté fruit. Malgré une hausse du temps d'utilisation des jeux d'eau de 42 % par rapport à 2013 (349 heures en 2014 par rapport à 245 heures en 2013), la consommation a été réduite de 22 %.